ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1952 N° 11

# L'INTRODUCTION DE LA RACE BRUNE DES ALPES DANS LA MONTAGNE NOIRE ET LE DEPARTEMENT DE L'AUDE

## THÈSE

**pour le doctorat vétérinaire**

**(Diplôme d'Etat)**

*Présentée et soutenue publiquement en Février 1952*
*devant la*
*Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse*

PAR

JACQUES PAUL ADROIT

*Né le 16 Octobre 1926 à Carcassonne (Aude)*

JURY
- Président : M. P. FABRE, *Professeur à la Faculté de Médecine*
- Assesseurs :
  - M. PONS, *Professeur à l'École Vétérinaire*
  - M. DARRASPEN, *Professeur à l'École Vétérinaire.*

IMPRIMERIE PARISIENNE
16, Place du Palais
TOULOUSE
—
1952

# L'INTRODUCTION
# DE LA RACE BRUNE DES ALPES
## DANS LA MONTAGNE NOIRE
## ET LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1952 N° 11

# L'INTRODUCTION DE LA RACE BRUNE DES ALPES DANS LA MONTAGNE NOIRE ET LE DEPARTEMENT DE L'AUDE

## THÈSE

pour le doctorat vétérinaire

(Diplôme d'Etat)

*Présentée et soutenue publiquement en Février 1952*
*devant la*
*Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse*

PAR

JACQUES PAUL ADROIT

*Né le 16 Octobre 1926 à Carcassonne (Aude)*

JURY
- Président : M. P. FABRE, *Professeur à la Faculté de Médecine*
- Assesseurs :
  - M. PONS, *Professeur à l'École Vétérinaire*
  - M. DARRASPEN, *Professeur à l'École Vétérinaire.*

IMPRIMERIE PARISIENNE
16, Place du Palais
TOULOUSE
—
1952

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

# ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

## PERSONNEL ENSEIGNANT

MM.

Directeur honoraire. . . . . MARTIN.

Professeur honoraire. . . . . LECLAINCHE.

Directeur. . . . . PONS.

### PROFESSEURS

Chimie et Pharmacie. . . . . GODFRAIN.

Anatomie. . . . . FLORENTIN.

Physiologie. . . . . BRUNAUD.

Anatomie Pathologique, Inspection des viandes. . . . LOMBARD.

Parasitologie. . . . . BRIZARD.

Médecine. . . . . DARRASPEN.

Chirurgie. . . . . N.

Pathologie du Bétail. . . . . BERTHELON.

Maladies Microbiennes. . . . . SAURAT.

Zootechnie. . . . . PONS.

### AGRÉGÉS

Anatomie. . . . . BENOIT.

Médecine. . . . . FLORIO.

Chirurgie. . . . . PUGET.

### CHEFS DE TRAVAUX

Pathologie du Bétail. . . . . TOURNUT.

Maladies Microbiennes. . . . . LAUTIÉ.

Physiologie. . . . . LABOUCHE.

### COURS COMPLÉMENTAIRES

Pisciculture et maladies des Poissons. . . . . SECONDAT.

---

*La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats* (Délibération de la Faculté en date du 10 mai 1891, et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924).

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

## A MONSIEUR LE PROFESSEUR P. FABRE

Chevalier de la Légion d'honneur

Qui nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence de notre Jury de thèse.

## A MONSIEUR LE PROFESSEUR PONS

Chevalier de la Légion d'honneur.

En remerciement de l'intérêt qu'il a porté à notre travail.

## A MONSIEUR LE PROFESSEUR DARRASPEN

Chevalier de la Légion d'honneur

Qui, avec une grande bienveillance, nous prodigua toujours de judicieux conseils.

A TOUS NOS MAITRES
DE L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE
DE TOULOUSE

A MONSIEUR LE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE
SOURNIES

Directeur des Services Vétérinaires de l'Aude.

Pour l'amabilité avec laquelle il nous aida dans la recherche de notre documentation.

## A LA MÉMOIRE DE MES GRANDS-PARENTS

## A MA GRAND-MÈRE

En témoignage d'une profonde affection.

## A MES PARENTS

Qu'ils soient, par ce modeste travail, remerciés pour tous les sacrifices qu'ils m'ont consentis.

## A MA FEMME

Que ce départ soit celui d'une étape encore plus belle de notre route.

## A MON FILS

Qu'il me soit donné de rendre son enfance heureuse.

A MES FRÈRE ET SŒURS

Fraternelles pensées.

A MES BEAUX-PARENTS

Affectueux hommages.

A TOUS MES PARENTS

A TOUS MES AMIS

« Un jour vient où nous devons abandonner les jeux de notre invention pour entrer dans celui qui nous est suggéré. »

(Pierre Schaeffer.)

# INTRODUCTION

Le voyageur, qui emprunte la voie ferrée Bordeaux-Marseille et traverse dans toute sa longueur le département de l'Aude, apprendra sans suprise que celui-ci est par l'étendue de son vignoble, le deuxième département français. Devant lui défilent les alignements réguliers des ceps, sans interruption, depuis le « Carcassonnais » jusqu'au « Narbonnais ». Ainsi, le touriste, après s'être arrêté un instant à la médiévale cité de Carcassonne, rejoindra les rives de la Méditerranée en emportant de l'Aude l'image d'une terre à vignes.

Mais, s'il est observateur, il aura remarqué la ligne bleue des montagnes qui au Nord barre l'horizon, et vers le Sud, le panorama de la chaîne des Pyrénées se profilant derrière leurs premiers contreforts. Ainsi, aura-t-il entrevu, conditionnée par ce relief varié, la diversité des cultures qui fait de l'Aude un département dont on a dit qu'il présentait un raccourci assez complet des productions agricoles françaises.

Si dans le fief de la vigne, le canton de Tuchan peut revendiquer la particularité d'être peut-être, en France, le seul à ne posséder aucun bovin, par contre, le vaste plateau de la Montagne Noire, culminant à 1.210 mètres au pic de Nore, est voué à l'élevage. Et c'est ainsi que,

dans ce cadre de forêts et de prairies, se déroule une expérience zootechnique d'un très grand intérêt : l'acclimatement des bovins de race « brune des Alpes ». La création de ce berceau d'élevage et les possibilités qui en découlent pour l'avenir de notre cheptel local sont si grandes, qu'il nous a semblé que nous devions contribuer, très modestement, à en souligner l'importance.

# I. LE CADRE DE L'EXPÉRIENCE.

La Montagne Noire, vaste plateau mamelonné, s'étend au Nord du département de l'Aude qui, avec le Tarn, s'octroie plus des neuf dixièmes du massif (l'Aude pour les 2/3 avec 50.000 hectares). La limite entre ces deux départements suit approximativement la ligne de partage des eaux; mais alors que la pente du versant Nord est assez abrupte, l'inclinaison vers le Sud est très adoucie.

Par les moutonnements fort doux de ce versant, on descend, vers le Sud-Ouest, jusqu'aux plaines à céréales du Lauraguais, et vers l'Est, jusqu'au plateau aux légères ondulations du Minervois. A ses pieds, le centre du département, le « Carcassonnais », n'apparaît plus que comme un détroit puisque vers le Sud les Pyrénées s'annoncent par de multiples contreforts. Ajoutons que la lisière tertiaire de la Montagne Noire vient mourir à moins de 10 kilomètres du chef-lieu et que le point culminant, le pic de Nore, s'en trouve à vol d'oiseau à moins de 25 kilomètres.

Puisque nous avons caractérisé en termes géologiques la limite Sud de la Montagne Noire, continuons dans cette voie en esquissant sa structure géologique.

Avant que le plissement hercynien ne vienne exhausser cette région selon une direction Sud-Ouest-Nord-Est, il

s'était déposé là, au début de l'ère primaire, des terrains primitifs que l'on retrouve sous forme de gneiss, de schistes sériciteux ou ardoisiers, entrecoupés de bancs de calcschistes blancs ou foncés. Les masses soulevantes, constituées de granit ou de granulite, apparaissent avec quelques inclusions quartzeuses et ophitiques, car les roches cristallophyliennes recouvrantes, constituées à partir des sédiments des premiers âges primaires, furent érodées.

Nous ne trouvons pas, sur le flanc méridional de la Montagne Noire, trace de terrains secondaires.

Arrachés aux sommets et pentes existantes par l'érosion, les argiles rutilantes, les sables et les grès tertiaires se retrouvent dans la Montagne Noire. Terrains tertiaires encore, les calcaires compacts gris, fossilifères qui succèdent aux dépôts précédents.

Doyen des massifs, il fut, par la suite, le témoin de tous les grands phénomènes géologiques, subissant une usure et érosion qui firent prendre à ces sommets le caractère de pic ou d'arête, mais enrichirent vallées et pentes douces.

Sur ces terrains variés, sur cette gamme de roches primaires, tertiaires, voire quaternaires, règne un climat méditerranéen profondément modifié par l'altitude.

L'altitude moyenne est de 1.000 mètres avec des sommets de 1.200 mètres. La pluviosité représente annuellement 1.200 à 1.300 mm., certains sommets recevant même 1.500 à 1.700 mm. de pluie. La neige fait place à celle-ci de décembre à mars ou avril. Le régime de ces pluies est irrégulier; en effet, si la pluviosité est élevée (elle est à

Paris de 576 mm.) les pluies d'été sont rares, et on a pu relever des chutes d'eau de 200, et même 300 mm., en vingt-quatre heures. La violence de ces averses fait que la sécheresse peut se faire sentir. Ces eaux sont en grande partie captées par la « Rigole » qui alimente le canal du Midi depuis sa création.

Les températures moyennes annuelles varient entre 8° et 12°, mais des vents violents rendent l'hiver rigoureux, obligeant la plupart des villages à rechercher les stations abritées et ensoleillées.

Il en est de même pour la végétation qui a déserté les sommets inhospitaliers, souvent marécageux, toujours froids et battus par les vents et où ne poussent que prairies de sphaignes et de cypéracées. Si nous quittons ces lieux pour les vallées et les pentes hospitalières, nous rencontrons d'abord les hêtres qui s'avèrent les plus audacieux puisqu'ils remontent assez près des sommets; il est vrai que les plus téméraires sont de taille naine, mais plus bas, ils sont de plus en plus grands. Les houx, les oseilles et les bruyères leur disputent la propriété du sol et contribuent à former avec eux une épaisse couche humifère. Enfin, de superbes châtaigniers dominent les lits des torrents. Mais la forêt en de nombreux endroits fait place à la lande, et ce, par la volonté souvent abusive de l'homme : landes de bruyères, de hautes fougères, d'ajoncs, de sarothammes et, vers le bas, de genévriers, d'euphorbes et de lavandes. La Montagne Noire se devait de posséder des essences de conifères : sur plusieurs milliers d'hectares, les forêts de Ramondens et de la Loubatière offrent leurs variétés de sapins, de cèdres de l'Atlas, de pins laricio, de pins sylvestres, voire de chênes rouvres.

Enfin, nous parvenons aux terres arables et aux belles prairies qui, sur les plateaux les moins élevés, sur les pentes les plus douces et les terres les plus profondes, se sont enrichies de l'apport de superphosphates et scories de déphosphoration. Mais ces prairies ne peuvent cependant pas rivaliser avec les herbages du versant nord. Ceux-ci doivent leur fertilité aux eaux de trois rivières : l'Arn, l'Arnette et le Thoré, qui joignent dans une même vallée leurs eaux chargées de matières grasses provenant des usines de délainage échelonnées tout le long de leurs cours, sur plusieurs kilomètres. Ainsi fertilisées, les prairies offrent des conditions d'élevage éminemment favorables.

Cependant, les bovins au pâturage nous indiquent que nous arrivons sur le théâtre même de l'expérience zootechnique que nous nous sommes proposé de décrire.

## II. LE CHEPTEL LOCAL AVANT L'INTRODUCTION DE LA RACE BRUNE DES ALPES

« Dans le fond des vallons étroits, en bordure des cours d'eau, se déroulent de longs et minces rubans de prairies arrosées, plantées de pommiers, de poiriers et de cerisiers; sur les pentes, des châtaigniers de plus en plus serrés et dont quelques-uns sont énormes, étalent leurs robustes frondaisons; puis, ce sont des bois de hêtres superbes, de chênes; plus haut encore, de résineux divers; enfin, des prairies, des pâturages... » Si dans ce tableau de la Montagne Noire, brossé au début de ce siècle, son auteur ne nous décrit pas les bovins que l'on trouvait çà et là dans les prairies, nous devons nous demander quel était ce bétail sur qui la race brune des Alpes devait assurer sa suprématie. Qu'obtenaient de lui les éleveurs ?

C'était à la race d'Angles qu'appartenait, jusqu'en 1910 environ, la majeure partie des bovins de la région. Mais dans la présence à ses côtés de nombreux sujets d'autres races, fort différentes, un observateur averti pouvait déjà déceler les tatonnements d'éleveurs qui, non guidés dans leur choix, sans aucun exemple et manquant d'expérience, opéraient de manière assez peu rationnelle. Dès 1859, dans son rapport sur le concours des animaux reproduc-

teurs dans le Tarn, M. BAUDEMENT, professeur de zootechnie au Conservatoire Impérial des Arts et Métiers, déclarait : « Nous retrouvons encore le sang des races suisses mêlé au sang des races Salers, Aubrac et d'Angles dans la catégorie confuse des croisements divers. Nous ne pouvons approuver cette persévérance dans une telle alliance... et nous craignons bien que ceux qui ont présidé à ces croisements ne sachent pas bien eux mêmes quel but ils ont poursuivi. »

Pour le zootechnicien SANSON, race d'Angles et race d'Aubrac sont proches l'une de l'autre et dérivent toutes deux de la race Vendéenne : « Les populations que nous rangeons sous la désignation commune de variété d'Aubrac, parce qu'elle est la plus connue, occupent l'extrémité sud-est de l'aire géographique de la race. Leur ensemble a reçu suivant les lieux divers noms. Les habitants du Sud du Cantal, du Lot, de l'Aveyron, du Tarn, de la Lozère et de la Haute-Loire, distinguent ce qu'ils nomment les races d'Aubrac, de Lagunde, d'Angles, de la Causne, du Quercy, du Causse, du Ségalas, du Rouergue, du Gévaudan, du Velay, du Vivarais. Il n'y a entre tout cela que des nuances insaisissables dans leurs transitions, et cet ensemble se groupe de la manière la plus naturelle autour de l'Aubrac, où la variété atteint son plus grand développement. Elle se dégrade là où le sol est d'une moindre fertilité, voilà tout. »

Au siècle dernier, cette opinion était partagée par le professeur E. BAUDEMENT qui, dans un rapport sur les animaux reproducteurs d'Albi écrivait : « Il semble que la race de Salers gagne du terrain dans la partie occidentale de cette région, tandis que la race d'Aubrac et les

variétés qui s'y rattachent, principalement celle qui porte le nom de race d'Angles, dominent dans la partie orientale. »

Si pour certains la race d'Angles peut être rattachée à la race d'Aubrac, il faut souligner la part peut-être plus importante qui revient aux bovins gascons dans la création de cette race locale. De l'Aubrac, elle diffère d'ailleurs par une finesse plus grande du squelette, par des cornes plus longues, une robe plus pâle, généralement argentée, qui l'apparentent beaucoup au « gascon ».

C'est un chef-lieu de canton montagneux du Tarn qui lui a donné son nom. Mais cette appellation de race d'Angles ne désigne pas une unité bien définie, car la diversité des sangs qui se mêlaient en elle assez anarchiquement étaient loin de contribuer à la fixité des caractères. Dans ces croisements divers, la race brune des Alpes eut d'ailleurs sa part, aux côtés des races d'Aubrac et gasconne.

Allons-nous donner une description précise de ces animaux, alors qu'un éleveur écrivait d'eux : « Les Angles étaient caractérisés par une variation désordonnée de tout ce qui spécifie un animal, mais d'une façon générale, étaient caractérisés par une conformation de coureur et de grimpeur, un poids de 500 à 600 kilos, un pelage allant du blanc laiteux dans les vallées pyrénéennes, au rouge presque vif, dans les Causses des Cévennes. »

Cependant, quand le croisement des taureaux suisses venant de leur berceau d'origine ou de Mazamet et des taureaux gascons, avec les femelles locales, devint plus régulier, c'est la robe gris blaireau, à extrémités noires, que l'on rechercha, voulant en faire les caractéristiques essentielles de la race,

Au demeurant, ces animaux étaient rustiques et bons travailleurs sous ce climat, les vaches pouvaient donner 1.500 à 1.800 litres de lait par an. MM. Rouvières et Rives la firent, en 1870, cataloguer au concours d'Albi. Dès lors, les concours lui accordèrent des primes avec une certaine générosité, contribuant à créer, ou du moins accroître, sa popularité; mais malgré tout, son manque de fixité parvint à lasser les éleveurs. Ceux-ci firent appel à d'autres races.

Ici, c'est à Saissac où l'on essaye l'infusion de sang charolais et de sang limousin en vue d'augmenter le rendement en viande; certes, les premiers résultats paraissent encourageants, mais bientôt il faut se rendre à l'évidence : les vaches issues de ces croisements ne peuvent s'acclimater. Là, c'est la production du lait que l'on recherche, et l'on fait appel à la Simmenthal, à la Montbéliarde, à la Tarentaise, dont la Société centrale d'agriculture tente d'encourager l'extension. La Normande, la Hollandaise même, font leur apparition; est-il nécessaire d'ajouter que leur introduction sous ce climat et dans cette région montagneuse se solda vite par un échec pour la première, disons par un demi-échec pour la seconde puisque résistant mieux au froid, elle perd cependant 50 % de ses aptitudes laitières. On comprendra aisément dans ces conditions le désir des éleveurs de pouvoir se fier à une race qui, mettant à profit les ressources naturelles, ait un rendement assez constant et le plus élevé possible. La race brune des Alpes, nous allons le voir, répondit en grande partie à leurs vœux, et la race d'Angles s'éteignant un peu plus chaque jour, il nous est aujourd'hui difficile d'en trouver un seul exemplaire pur.

## III. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA RACE BRUNE DES ALPES

Les caractéristiques de la race brune des Alpes étaient assez séduisantes il est vrai, pour que l'on songeât à l'introduire dans la Montagne Noire.

En Suisse, dans leur berceau d'origine, ces animaux offrent, en effet, l'aspect de l'élégance et de la finesse, tout en accusant tous les caractères de vigueur et de robusticité. Ce sont des sujets près de terre, ramassés et bien proportionnés, et il n'est sans doute pas une autre race laitière qui accuse autant d'ossature que la race brune des Alpes. Grâce à leur tempérament et à leurs onglons résistants, les sujets de la race brune des Alpes s'adaptent très bien au trait; de plus, ils s'engraissent bien et donnent une viande de très bonne qualité. Le poids vif moyen des vaches adultes provenant de bons élevages est d'environ 650 kilos, celui des mâles 900 kilos. A l'exposition d'agriculture de Lausanne, en 1910, les vaches exposées accusaient un poids moyen de 670 kilos et les taureaux (ayant 6 à 8 dents de remplacement) de 884 kilos.

Les Suisses ne paraissent pas chercher à affiner la race, l'on ne voit pas chez eux le type classique de la laitière à peau fine, à membres grêles et à encolure mince avec un devant un peu réduit; les meilleures laitières donnent

l'impression de force et de carrure puissante. Et cependant, en ce qui concerne l'aptitude laitière, la race brune des Alpes, de tout temps, a été appréciée pour son fort rendement en lait, aussi bien sous le rapport de la qualité que de la quantité. Bien qu'elle n'atteigne pas les chiffres élevés des races des polders, elle surpasse celles-ci de beaucoup quant à la teneur en matière grasse. La Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race brune a fait procéder, pendant quelques années consécutives, à des épreuves laitières dans un certain nombre d'exploitations agricoles de la zone d'élevage. Nous en trouvons la récapitulation dans les tablettes de la Commission des Fédérations suisses des syndicats d'élevage bovin.

| | MOYENNE | VARIATIONS |
|---|---|---|
| Production laitière pendant la période de lactation. . . . . | 4.845,6 kg. | 2.717,5 - 8.765,6 kg. |
| Production laitière en 365 jours. . . . . | 4.001,4 kg. | 2.613,4 - 6.015,1 kg. |
| Teneur en matières grasses. . . . . | 3,81 % | 3,12 - 4,18 % |
| Teneur en substances sèches. . . . . | 12,94 % | 11,95 - 14,16 % |
| Rendement en matières grasses en 365 jours. . . | 149,3 kg. | 98,5 - 204,4 kg. |
| Rendement en substances sèches en 365 jours. . . | 512,5 kg. | 354,1 - 616,8 kg. |

En 1934, un auteur français rapportait les performances laitières de quelques sujets particulièrement

doués : « En 300 jours de lactation contrôlée, « Lilia », du domaine de Kempttal, a fourni 7.177 kilos d'un lait contenant 3,5 % de matières grasses.

« Dans le canton de Schwytz, sur les pentes nord-est du Rigi, dans les alpages des frères Bürgi, d'Arth, nous avons examiné la vache « Brüni », née en 1925, premier prix à l'Exposition internationale de Milan, en 1930, et dont le rendement à sa quatrième lactation, en 365 jours, a été de 8.518 kilos, avec 290 kilos de beurre, soit un taux de matières grasses de 3,4 %.

« Mentionnons, enfin, le champion de la production laitière des animaux de race brune, la vache « Maggi », du domaine de Kempttal, née en 1922, et qui, après son quatrième vêlage, a donné, en 365 jours, 9.653 kilos de lait dont la richesse en matières grasses était de 3,8 % (correspondant à 362 kilos de beurre). »

Ainsi se présentait la race brune des Alpes chez elle, dans de bonnes conditions d'élevage. Signalons en particulier que les Suisses, qui n'ignorent pas l'excellent effet d'un sevrage tardif, laissent au lait les jeunes taureaux pendant six à dix mois.

Grâce à ses qualités de robustesse et de force, la race brune des Alpes s'acclimate dans de nombreux pays où elle est exportée, et résiste à des climats fort variés. Parcourir son aire d'expansion, c'est faire le tour du monde. L'Italie a toujours acheté du bétail de cette race soit pour l'élevage, soit pour la production laitière; en Afrique australe, la race brune des Alpes s'est implantée avec succès. Depuis 1905, en effet, elle y jouit de la faveur des éleveurs; bien acclimatée (Cap, Orange, Nata-

lie, Transvaal) elle se reproduit normalement, fidèlement, et menace de supplanter là-bas les races anglaises, telles que « Durham » et « Jersey ».

Ce ne sont que deux exemples parmi tant d'autres, mais qui illustrent les différences de latitude, de climat, d'habitudes présidant aux destinées des bovins de la race brune des Alpes.

Cette race apparaissait donc comme véritablement internationale. Ce fut le mérite des éleveurs de la Montagne Noire d'avoir jeté leur dévolu sur une race qui ne présentait plus des variations de production individuelle extravagantes, comme beaucoup d'autres. Désormais, les éleveurs allaient sortir d'une ère d'incertitude qui n'avait que trop duré.

## IV. LA RACE BRUNE DES ALPES DANS LA MONTAGNE NOIRE

Les bovins de race brune des Alpes firent leur apparition dans la Montagne Noire vers 1850, année où M. Philippe Olombel, maire de Mazamet, les introduisit dans la vallée de Thoré pour améliorer le cheptel local. Cette expérience n'allait pas être aussi aléatoire que beaucoup d'autres qui l'avaient précédée, puisque Mazamet devait devenir, après Châtillon, le deuxième berceau de la race brune en France. Les premiers résultats furent, en effet, probants, et M. Olombel effectua, pendant vingt ans, plusieurs voyages en Suisse pour y acquérir des reproducteurs de choix.

Ce n'était qu'une tentative isolée, certes, mais dès 1875, M. Rives introduisait des taureaux suisses qu'il croisait avec les vaches de race d'Angles. Il s'agissait davantage de donner au cheptel local plus de fixité que de le supplanter par la race brune des Alpes puisque, en 1870, MM. Rouvière et Rives avaient fait cataloguer la race d'Angles au concours d'Albi.

Mais en 1910, M. Charles Rives, son fils, inaugure le croisement, continu cette fois, des taureaux suisses et des vaches locales, dans le but d'acquérir un bétail de race brune des Alpes et de le fixer. Bien que la race d'Angles

lui valut un prix spécial au concours de la prime d'honneur de l'Aude, en 1910, et qu'il ait tout fait pour l'améliorer, les variations enregistrées dans les résultats zootechniques sont telles qu'il n'hésite pas à l'abandonner pour se lancer résolument dans l'élevage de la race brune des Alpes. Cette méthode par croisements continus était lente certes, mais s'avérait la plus économique. En 1913, il n'y a guère que trois ou quatre vaches dans son étable ayant des caractères de pureté. Les taureaux importés arrivent soit de Suisse, soit du Châtillonnais ou de Mazamet. Il conserva un de ces géniteurs pendant huit années.

Pour des raisons d'ordre économique, cet éleveur se consacre à la production des veaux vendus, à trois ou quatre mois, à des poids variant de 180 à 200 kilos. Sujets précoces donc, qui étaient nourris presque uniquement au lait avec comme complément des fèves, aliment de grande digestibilité donnant une viande très ferme.

Ayant persévéré dans cette méthode des croisements continus, il obtient bientôt un troupeau homogène offrant toutes les qualités et les aptitudes voulues. Dès 1926, il n'y a plus dans sa propriété d'Escoussols que des animaux de race pure.

A partir de 1926, c'est vers la production du lait qu'est orienté son élevage. Sélectionnant judicieusement les vaches présentant les meilleurs caractères laitiers, il obtient un rendement moyen de 3.000 litres par bête et par an. Il nous paraît intéressant de rapporter ici la composition des rations attribuées à ces animaux :

Dès le début de l'été, les animaux étaient mis au pâturage le plus longtemps possible et recevaient, selon les jours : seigle, trèfle, vesces, maïs, fourrage en vert. Au

mois d'août, le pacage se faisait dans les prés fauchés où la deuxième coupe est souvent maigre, il est vrai, en raison de la sécheresse. Les tourteaux et les farines complétaient le cas échéant la ration. Pendant les saisons froides, une stabulation semi-permanente était établie avec comme nourriture : foin des prairies artificielles, fourrages artificiels, betteraves, farine de seigle donnée après la boisson; en complément, il était adjoint 1 à 3 kilos de tourteaux d'arachide.

Longtemps, M. Charles Rives fut le seul éleveur de la Montagne Noire à élever du bétail brun des Alpes par la méthode que nous avons exposée. Ce ne fut pas une entreprise vaine puisque, chaque jour, s'établissait la preuve que la race brune des Alpes pouvait s'acclimater avantageusement sur le versant nord de la Montagne Noire. Le renouvellement du cheptel de toute une région, les changements que cela nécessite dans les procédés d'élevage, ne pouvaient s'effectuer en quelques mois et surtout sans rencontrer quelque réticence chez les éleveurs; mais dès 1925, le nombre des sujets suisses exposés dans les concours fut, chaque année, croissant. Est-ce à dire que tous les producteurs employèrent cette méthode des croisements continus ?

Non, et il y eut une deuxième tendance que nous devons signaler. Sur le versant sud de la Montagne Noire, MM. Bourrel et Lamourelle, les premiers, suivirent en effet l'exemple de M. Rives, mais sans utiliser cependant la même méthode. A Montolieu et Saissac, ils créèrent des élevages de race brune des Alpes, mais à partir de géniteurs mâles et femelles importés directement de Suisse. Si le procédé était moins économique, il permit l'obtention rapide de troupeaux de race suisse dont le

comportement fut, comme nous le verrons, des plus satisfaisants.

Mais, par suite du régime de la petite propriété, l'application des principes de la sélection pouvait s'avérer difficile. Il était nécessaire de remédier à cet inconvénient par l'organisation syndicale.

Sous l'impulsion d'éleveurs influents, en 1923, un syndicat d'élevage a été créé sur le versant nord : il englobe les cantons de Mazamet, Saint-Amans et Labruiguière. Un livre généalogique a été créé et le standard du Syndicat du Châtillonnais a été admis. Il a pour but :

1° D'assurer le maintien de la pureté de la race;

2° De contribuer par une sélection judicieuse et continue, à l'amélioration de ses aptitudes à la production du lait, du beurre et de la viande;

3° D'aider à la propagation de la race en favorisant la diffusion des reproducteurs d'élite;

4° De former un nouyau de vaches laitières susceptibles des plus hauts rendements.

Nous avons déjà souligné les différences notables entre les deux versants du plateau, tant géologiques qu'administratives. Il s'ensuit pour chacun d'eux une certaine autonomie vis-à-vis de l'autre, et M. Rives a senti la nécessité de créer aussi un Syndicat pour la Montagne Noire audoise. Son but serait le même que celui du syndicat de Mazamet, tout en tenant compte des conditions climatiques et géologiques quelque peu différentes de ce versant sud. La création de ce deuxième syndicat fut chose faite quelques années plus tard.

Tous deux adoptèrent le standard suivant :

Standard de la race brune des Alpes, adopté par le Herd-Book du Syndicat du Châtillonnais et par les Syndicats d'élevage de Mazamet et de la Montagne Noire :

*Tête :* très courte et légère; cornes courtes, légères, bien plantées, blanches à la base, noires à l'extrémité; elles peuvent être aussi striées ou veinées, ou même à la rigueur, complètement noires; yeux gros, modérément saillants et doux; oreilles grosses, bien détachées de la tête; le front, large et long, doit présenter une surface plane, avec une légère dépression; chanfrein court, naseaux largement ouverts, bouche large; branches des sous-maxillaires écartées.

*Tronc :* poitrine large, longue et profonde; côtes bien arrondies, dessus droit, bassin ample.

*Encolure :* encolure courte, vigoureuse, mais non massive; fanon moyennement prononcé, non interrompu, léger et souple.

*Attache de la queue et culotte :* l'attache de la queue fine et bien plantée, ne doit pas dépasser la ligne de la croupe ou du dos, ni être plantée trop en avant. Les cuisses doivent être larges et pleines, le périnée ou l'entrefesse bien garni; en d'autres termes, le sujet doit avoir de la « culotte ».

*Membres et aplomb :* membres écartés et bien d'aplomb; avant-bras et jambes longs et larges; pâturons courts, ongles noirs.

*Peau :* peau souple, finement plissée à l'encolure, légère au fanon.

*Manteau :* La couleur peut présenter des nuances et teintes diverses, variant du gris foncé au brun clair. Le gris « souris » est la couleur préférée. Le mufle ardoisé, est entouré de brun ou de gris très clair, presque blanc. La partie interne des membres, notamment des membres postérieurs, est d'un blanc jaunâtre, de même que la tétine et le périnée jusqu'à la pointe des fesses. La ligne dorsale est généralement parcourue par une raie de nuance claire, qui est de rigueur dans les pelages foncés, mais qui n'est pas nécessaire dans les pelages à bonne couleur. Les taches blanches sont tolérées si elles sont confinées dans la région inférieure de l'abdomen.

*Mamelles :* Mamelles bien développées, également recouvertes d'une peau fine et souple. Veines lactées très apparentes.

Ainsi, en moins d'un siècle, la race brune des Alpes faisait la conquête de tous les pâturages du plateau, et dès 1935, on pouvait affirmer que dans le département de l'Aude, les étables des laitiers nourrisseurs comprenaient 90 à 95 % de vaches suisses.

Une question est posée alors par le zootechnicien comme par l'économiste : Comment se comporte la race brune des Alpes dans la Montagne Noire et dans le département de l'Aude ?

# V. LE COMPORTEMENT DES BOVINS DE RACE BRUNE DES ALPES DANS LA MONTAGNE NOIRE

Il nous a semblé intéressant d'introduire, dans notre étude sur le comportement de la race brune des Alpes dans l'Aude, la relation d'une polémique entre les éleveurs, parue dans les numéros de janvier et mars 1949 de *l'Élevage Audois*. Sous le titre « Monopole d'une race bovine dans l'Aude », un éleveur, après avoir reconnu que la « race Schwytz a présenté un progrès pour la production laitière audoise, inexistante en 1900 », prétend qu'elle ne lui « paraît être nullement un idéal » et que le monopole que lui ont accordé les Pouvoirs Publics en 1943 et 1945, ne se justifie pas. Ayant regretté que les taureaux publics soient de race suisse et que partant soit créé un monopole de fait, l'auteur formule, vis-à-vis de cette race, les griefs dont nous résumons les principaux :

Les veaux de race brune naissent en général plus gros que ceux des races concurrentes. A l'âge adulte, les vaches ont un rendement en lait inférieur à celui des hollandaises, sont moins bien adaptées au travail que les gasconnes ou les montbéliardes, supportent assez bien la chaleur, mais non le froid, semblent prédisposées à l'infection tuberculeuse : en fin de carrière, les vieilles vaches

sont difficiles à engraisser nécessitant de grosses dépenses de nourriture avant d'être dirigées sur l'abattoir.

Ces arguments furent réfutés par M. Charles Rives qui se déclara une fois encore « pour l'adoption d'une race unique par région, et cela pour éviter les croisements qui, à son avis, sont une régression dans l'élevage en général ». Pour lui, ce sont les veaux de croisements entre Schwytz et autres races qui sont souvent gros et même très gros; il eut lui-même, pendant longtemps, des veaux de gros format, mais qui devinrent d'un volume moyen, voire petit, au fur et à mesure que la race devenait plus pure. Sans être des animaux de trait, les vaches de race brune des Alpes s'acquittent beaucoup mieux des menus travaux que les autres vaches laitières. L'auteur affirme d'ailleurs que « dans toutes les exploitations où l'on veut produire du lait, on devrait avoir une paire de bœufs pour tous les travaux pénibles. Quant à la prédisposition à la tuberculose, elle est naturellement plus grande dans les races laitières que dans celles de travail ou de boucherie, mais c'est une erreur de croire que parmi les races laitières, celle-ci est plus sensible que d'autres »; à l'appui de ces dires, il cite le cas de trois étables de 20 à 22 vaches laitières Schwitz qui n'ont jamais réagi positivement à la tuberculine. Et il conclut en ces termes : « Parmi les quatre ou cinq grandes races laitières de France, deux sont en régression, une se maintient, une seule est en progression, c'est la race brune des Alpes qui gagne du terrain en France, et surtout dans le Midi, en Espagne, en Algérie, au Maroc. On a pu dire que c'est la laitière des pays chauds. Pour en revenir à la question des monopoles, ce n'est qu'une question d'effectifs. Je suis persuadé que l'Administration a voulu aider la race qui a le plus de

représentants dans l'Aude, mais que si, plus tard, une autre race laitière possède un plus grand nombre de sujets dans le département elle sera alors la race du monopole ».

Ce monopole dont il est fait mention dans les deux articles, la race brune des Alpes est-elle en mesure de le justifier par son comportement ?

La vache suisse, née à la Montagne Noire, reste en lactation productive au moins pendant une année, et si on ne la fait pas saillir, elle donne du lait pendant quatorze et quinze mois, et même jusqu'à dix-huit mois. Vers 1937, M. Rives avait en sa possession, à Escoussols, une vache stérile âgée de 16 ans, qui n'avait pas mis bas depuis quatre ans, mais qui n'en continuait pas moins à donner quatre litres de lait par jour. Certes, elle n'entrait pas en ligne de compte pour la production de lait, mais donnait facilement à têter aux jeunes veaux destinés à la vente, tout en fournissant un travail léger. On cite encore le cas d'une vache stérile qui, chez un laitier de Carcassonne, est restée en lactation pendant quatre ans, donnant encore 10 litres de lait à la fin de la quatrième année.

Cette production laitière est quotidiennement de 18 à 20 litres après la mise bas et les femelles ne sont pas rares qui, au dixième mois de lactation, donnent 10 à 15 litres par jour. Sur le versant sud, les vaches qui furent importées directement de Suisse donnaient 22 à 24 litres de lait dès leur arrivée, mais cette quantité tombait à 18-20 litres et s'y maintenait. En effet, sa production laitière est uniforme et la composition du lait est constante. La qualité du lait atteint son maximum à la troisième gestation, vers 4 ou 5 ans, et elle est alors de 2.800 à 3.500 litres par an dans les conditions normales d'alimen-

tation. Le taux de matières grasses est bon puisque, en moyenne, il est de 3,7 %. Lorsqu'on soumet les vaches laitières à un régime alimentaire intensif et approprié, comme c'est le cas dans les étables des laitiers nourrisseurs, la quantité de lait augmente progressivement et rapidement, elle est alors en moyenne de 4.000, voire 4.500 litres. Si nous confrontons ces chiffres avec ceux fournis par les syndicats d'élevage suisse mentionnés dans un chapitre précédent, nous constatons certes une diminution de la quantité de lait, mais aussi le maintien du taux de matières grasses.

Les femelles suisses importées ou nées sur place doivent être écartées de la production laitière à 10 ans environ.

Certes, la vache brune des Alpes se révèle une grosse mangeuse, mais elle n'est pas difficile sur la qualité des aliments. M. Rives, qui la connaît bien, écrivait d'ailleurs : « La grande qualité des bêtes suisses, c'est d'avoir bon appétit et de ne pas être difficiles sur les aliments. Alors que d'autres races végètent dans des conditions peu favorables, la vache suisse tire le meilleur parti possible de tout ce qui est fourni ; une riche alimentation augmente rapidement sa production laitière, mais cette production se maintient de 2.600 à 3.000 litres de rendement annuel dans les conditions médiocres de climat et de pâturages où nous la plaçons souvent.

Son lait est très riche en matières sèches, ce qui permet de l'exploiter pour la fromagerie et l'élevage des veaux.

Son poids atteint 500 à 700 kg. ; elle produit des veaux de boucherie qui se vendent au poids de 130 à 200 kg., à l'âge de trois mois et demi.

Ces résultats sont obtenus dans nos régions avec des vaches qui travaillent tout en nourrissant leurs veaux et qui, si elles ne travaillent pas, arrivent à donner 15 à 20 litres de lait par jour; c'est donc bien, à proprement parler, la « laitière du Midi », quand je dis laitière, j'entends par là une vache qui réunit les qualités de la vache nourrice à celles de la vache de travail qui ne perd pas son lait quand on la met à la charrue, qui supporte le soleil de l'été et le froid de l'hiver, sans que jamais sa production laitière diminue sensiblement comme nous le voyons dans les races laitières spécialisées.

Si au point de vue travail elle ne saurait rivaliser avec la gasconne, le fait qu'elle peut travailler sans perdre son lait la classe comme bête de choix pour nos régions montagneuses. »

Certes on n'aurait garde d'oublier les préceptes zootechniques que l'on retrouve énoncés dans une expression imagée populaire : « les poules pondent par le bec, la vache donne du lait par la gueule », mais il n'en demeure pas moins qu'en période de disette la race brune souffre moins que d'autres.

De plus, les sujets de la race brune des Alpes se révèlent dociles au travail, moins alertes que les gascons cependant. Cette aptitude est secondaire, mais fait important, il n'y a pas incompatibilité absolue entre le travail et une production laitière suffisante pour les besoins de la famille.

Enfin, dès que les éleveurs mettent au repos ces bovins, ils constatent une grande aptitude à l'engraissement. Cette race donne dans nos boucheries un rendement de 50 à

55 % d'une viande fort appréciée, alors qu'une vache hollandaise en fin de carrière donne une viande de qualité très médiocre et dépasse rarement la troisième catégorie. Les taureaux adultes après engraissement atteignent des poids de 800 à 900 kilos et les vaches dépassent facilement 600 kilos.

Au cours des années qui suivirent la guerre de 1914-1918, de nombreuses importations furent faites de Suisse ou de « Châtillon-sur-Seine » dans l'Aude et le Tarn.

De 1922 à 1926, les éleveurs tarnais importèrent une trentaine de taureaux, une quarantaine de vaches et autant de génisses. Dans les années suivantes, le nombre des animaux importés va croissant : pour le seul département de l'Aude, il a été introduit à destination de l'élevage : 1.054 vaches, 11 veaux et 31 taureaux entre les années 1931 et 1936.

Les importateurs bénéficiaient de la part de la Fédération des syndicats d'élevage suisse d'avantages réels qui diminuaient sensiblement le prix de revient : bonification de 25 à 30 % sur le prix d'achat; le montant de cette remise étant retenu par l'acheteur sur la somme globale qu'il devait verser au courtier. Prime de 20 à 30 francs suisses par tête de bétail achetée, quand le nombre de têtes dépassait 100 dans l'année. Remboursement des frais de transport du centre d'achat au centre d'expédition, et de ce centre à la gare destinataire en France. Prise en charge, par la Fédération suisse, des droits de douane, lorsque ceux-ci furent augmentés par la France sur les bovidés importés de Suisse.

Ces avantages furent accordés jusqu'en novembre 1936. A cette date, une vache suisse n'était pas obtenue à moins

de 10 à 12.000 francs. Dès lors, le courant d'importations diminua, et les années de guerre ne firent qu'accroître cette tendance. Les perturbations économiques qui suivirent le conflit mondial font que les cours des changes ne permettent aujourd'hui aux acheteurs français de continuer leurs achats que dans une très faible mesure. A la fin de l'année 1950, un taureau suisse valait de 200 à 350.000 francs. Aussi, n'est-ce que par unité que l'on dénombre les animaux importés durant ces dernières années.

Cet état de fait, par contre, aiguise la saine curiosité du zootechnicien : privé de l'apport régulier de sang neuf, ce cheptel bovin a-t-il conservé ses aptitudes de façon satisfaisante; n'a-t-il ressenti plus durement encore l'action déprimante du climat méridional sur des pâturages fort différents de l'alpage ?

Le contrôle laitier, quoique d'institution récente dans le département, nous offre de bons éléments d'enquête puisque ses statistiques portent sur une effectif de 300 vaches environ appartenant à une trentaine d'adhérents.

En 1944, la production moyenne laitière des animaux contrôlés est de 1.640 litres. Mais en 1945, cette production passe à 2.250 litres, augmentant sensiblement chaque année pour atteindre, en 1949, 2.650 litres. Ce n'est qu'en 1946, que le nombre d'animaux inscrits au contrôle laitier devient assez important pour que l'on puisse tenir utilement compte des renseignements fournis. Durant cette année, en effet, 16 vaches du département s'inscrivent parmi les meilleures laitières de race brune des Alpes des départements du Tarn, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège et de l'Aude. Elles ont un rendement laitier, en

300 jours, supérieur à 3.000 litres; trois d'entre elles, supérieur à 4.000 litres, derrière la championne, qui produisit 4.782 litres. En 1947. 29 vaches inscrites donnent plus de 3.000 litres de lait. En 1948. les meilleurs sujets atteignent et dépassent 4.500 litres, avec une production de 5.400 litres pour la première. En 1949, 21 vaches plafonnent au-dessus de 4.000 litres, voire de 5.000 litres pour deux d'entre elles, et 41 autres produisent plus de 3.000 litres.

Les chiffres de production que nous présente le contrôle laitier sont sensiblement égaux à ceux relevés avant la guerre de manière plus disparate.

La lecture de ces statistiques appelle cependant d'autres commentaires. Certes. les animaux groupés sur ces listes appartiennent à des exploitations situées pour la plus grande part dans la Montagne Noire, mais quelques étables se dressent en terre de plaine. Il apparaît que les meilleurs rendements s'observent chez les vaches séjournant en plaine, mais pour beaucoup en provenance de la Montagne Noire. C'est ainsi qu'un propriétaire d'Alzonne, localité du Carcassès, reçoit bon nombre d'animaux de Cuxac-Cabardès, dans la Montagne Noire. Il enregistre dans son étable des productions. en 300 jours. de plus de 4.000 litres. et l'une de ses bêtes avoisine actuellement les 6.000 litres. Les taux butyreux sont bons; pour la plupart des animaux. le pourcentage de matières grasses avoisinait 34 % en décembre 1950. et le contrôle laitier décelait dans ce lot des sujets donnant 48. voire 52 %. de matières grasses. Dans la Montagne Noire. par contre. les chiffres de production sont moins élevés.

Parallèlement à cette variation de production, il nous

a été permis d'observer des différences morphologiques notables. Les animaux acclimatés en plaine voient leur taille s'accroître, leur tégument s'affiner, leur robe s'éclaircir. Dans l'exploitation de la plaine, comme dans celle de la montagne, les animaux reçoivent les produits de la ferme, exception faite des tourteaux. La montagne offre ses pâturages d'herbe verte, la plaine ses prairies artificielles de trèfle incarnat. Une enquête du contrôle laitier, effectuée en mai-juin 1949, établit que l'élevage précité de la Montagne Noire reçoit une ration à peu près équilibrée.

| BESOINS TOTAUX des vaches | | QUANTITE TOTALE distribuée par jour | | VALEUR TOTALE des aliments | |
|---|---|---|---|---|---|
| En unités fourragères | En azote en gr. | Aliments | Poids en kg. | En unités fourragères | En azote en gr. |
| 120,4 | 13.408 | Herbe verte | 400 | 129 | 11.730 |
| | | Paille | 150 | | |
| | | Mélange : Son Tourteau Condiment | 20 | | |

A la même époque. le bilan nutritif de l'élevage de la plaine s'établissait ainsi :

| BESOINS TOTAUX des vaches | | QUANTITE TOTALE distribuée par jour | | VALEUR TOTALE des aliments | |
|---|---|---|---|---|---|
| En unités fourragères | En azote en gr. | Aliments | Poids en kg. | En unités fourragères | En azote en gr. |
| 70 | 7.696 | Trèfle incarnat | 150 | 71,22 | 7.950 |
| | | Paille | 150 | | |
| | | Arachide + condiment | 11 | | |

Certes, ces tableaux laissent apparaître des bilans sensiblement identiques, mais ils ont été établis pendant une période assez courte. Ce parallélisme de la valeur des rations alimentaires dans les deux exploitations, n'est-il pas détruit au cours des mois ? On ne saurait l'affirmer.

Cependant, on ne peut dans ce cas interpréter les différences morphologiques et physiologiques s'établissant entre les animaux acclimatés en plaine et leurs congénères de la Montagne Noire, sans tenir compte d'un facteur autre que celui de l'alimentation : le milieu. La Montagne Noire et le Carcassès sont proches, mais leur climat, leur sol, leur cadre diffèrent quelque peu, comme nous l'avons vu. Un fait demeure, toutes conditions d'alimentation égales par ailleurs, les animaux de race brune des Alpes descendus de la Montagne Noire s'étoffent et augmentent leur rendement dans le Carcassès, où les signes du climat méditerranéen s'affirment. A cette latitude cependant la sécheresse est loin d'avoir droit de cité permanent. Ce n'est que plus à l'Est du département, dans le Narbonnais, que le climat méditerranéen s'impose et contraint l'éleveur à pratiquer l'alimentation artificielle du bétail. Comment pourrait-il en être autrement dans une région où la précipitation annuelle des eaux représente un minima pour la France. Chez les laitiers nourrisseurs, les vaches vivent strictement en stabulation permanente dans des étables souvent exiguës. Il ressort des rapports fournis par le service vétérinaire municipal de Narbonne que la brune des Alpes est la seule race rencontrée dans la ville. Ce sont ces animaux qui, de toutes les races laitières, supportent le mieux les fortes chaleurs sévissant durant plusieurs mois, et cela sans se départir d'un débit régulier et prolongé (jusqu'à deux mois avant la mise bas). Ces

conditions d'élevage confèrent à l'acclimatation des vaches laitières le caractère d'un exploit, mais elles sont le témoignage que la résistance à la chaleur de la brune des Alpes est réelle et que son titre de vache des pays chauds n'est pas usurpé.

Mais regagnons la Montagne Noire où la Coopérative laitière de Saint-Denis nous offre d'autres éléments d'enquête non moins importants que ceux fournis par le contrôle laitier. Depuis 1934, cette coopérative collecte le lait des animaux des cantons de Saissac et limitrophes, au cœur de la Montagne Noire. Elle groupe 150 adhérents, pour la plupart propriétaires de 5 à 6 vaches laitières. Les ramasseurs de Saint-Denis recueillent donc le lait d'un millier de vaches qui, fait important pour notre étude, appartiennent en presque totalité à la race brune des Alpes. Seuls quelques sujets, dans les cantons de la Haute-Garonne où rayonne la coopérative, sont de race hollandaise.

| | | |
|---|---|---|
| En 1946, | la coopérative collecta | 976.674 kilos de lait. |
| En 1947, | — | 951.713 — |
| En 1948, | — | 1.102.524 — |
| En 1949, | — | 1.311.900 — |
| En 1950, | — | 1.500.000 — |

pour un nombre d'animaux sensiblement égal durant les trois dernières années. Le taux moyen de matières grasses est de 37, alors que la Coopérative de Castelnaudary, qui collecte le lait d'animaux appartenant pour la plupart à la race hollandaise, n'obtient qu'un taux butyreux moyen de 34 ‰. Ces chiffres rapportés à l'unité mettent encore en évidence le maintien des qualités d'une race qui, après

avoir payé le tribut dû à une nature moins hospitalière que celle de son berceau d'origine, entend par sa constance, sa régularité, se montrer supérieure à toute autre race d'importation.

On a pu dire que le concours agricole était une institution d'émulation et de progrès, une manifestation et un enseignement; c'est aussi le document qui fait l'histoire d'une race. Il nous plaît de nous pencher sur ces listes où figurent les meilleurs éléments de la race. Les concours régionaux auxquels participèrent les sujets de race brune de l'Aude sont légion et témoignent de sa bonne tenue. Mais si les éleveurs audois se félicitent avec juste raison d'un triomphe local ou régional, nous ne retiendrons, pour notre part, que les succès enregistrés par eux à un échelon supérieur. Au rang départemental, la récompense va au *primus inter pares*, mais l'entrée dans la lice des champions d'autres régions célèbres pour la bonne tenue de l'élevage élève considérablement la valeur de l'épreuve et la signification des récompenses.

Déjà le seul choix de Mazamet comme siège du concours spécial de la race brune des Alpes pour l'année 1949 fut un hommage rendu aux éleveurs de la Montagne Noire. Les organisateurs reconnaissaient par-là l'importance du berceau d'élevage méridional de la Schwitz.

Mais bien avant la dernière guerre, éleveurs audois et du Châtillonnais avaient rompu maintes lances, sur le terrain du Concours général de Paris. Cette manifestation agricole de première importance ne put être réorganisée qu'en 1951. Par une sélection sévère, mais judicieuse, furent rassemblés dans la capitale quelques sujets particulièrement doués : le noyau de la race brune des Alpes

au concours général. Face aux éléments châtillonnais, une vache audoise représenta l'élevage méridional avec une telle brillance qu'elle remporta les plus hautes récompenses.

S'il nous est aussi permis de terminer ce tableau de l'élevage de la brune des Alpes dans nos contrées par une note glorieuse, il importe cependant de regarder en avant, le plus objectivement qu'il soit. Au cours de cette étude, nous n'avons pas dissimulé les difficultés qui ne font défaut à aucune entreprise humaine, mais sont particulièrement sensibles pour l'expérience zootechnique que nous relatons. Quel enseignement peut-on en tirer ? Quel peut être le devenir de ce cheptel ?

# CONCLUSION

Déjà, l'iniative de livrer à la reproduction un taureau né sur place et non plus importé a été prise. Les résultats sont, semble-t-il, probants en ce qui concerne l'exemple que nous connaissons. Mais dans l'état actuel des conditions d'élevage, l'entreprise semble cependant quelque peu hasardeuse. Ces essais doivent se renouveler, mais ils ne peuvent, à l'heure présente, relever que d'un stade expérimental. Les techniques d'ensilage sont chaque jour plus précises; déjà apparaissent en France des essais de culture sans terre utilisant des groupes d'armoires métalliques où la germination des graines est provoquée à un rythme accéléré; autant de vues qui semblent chaque jour davantage appartenir au présent. L'alimentation du cheptel de demain va être sensiblement modifiée, et des notions nouvelles vont s'imposer en matière d'élevage. Qu'il nous suffise d'entrevoir ces possibilités nouvelles, et fixons notre attention sur les problèmes actuels.

Si l'élevage des taureaux nés en terre d'Aude, leur mise au service de la reproduction, ne peuvent être encore préconisés sous peine de désordre grave, avec l'insémination artificielle une technique nouvelle s'implante, après une très longue maturation, puisque de nombreuses décades se sont écoulées depuis les travaux de SPALLANZANI. Quels que soient les défauts de cette pratique,

quelles que puissent être ses imperfections, la solution qu'elle apporte au problème de la reproduction dans notre région mérite d'être retenue. Dans un temps où l'achat et l'importation de géniteurs suisses ne peuvent être réservés qu'à de gros éleveurs, l'insémination artificielle met à la disposition de tous les qualités de reproducteurs d'élite. Mais à l'heure où elle s'implante, où elle semble gagner la confiance des éleveurs, les préceptes essentiels doivent être observés. On ne saurait trop insister sur l'importance que doit revêtir le choix des géniteurs. On ne connaît bien la valeur de ceux-ci, au point de vue de la sûreté de transmission de leurs aptitudes, que par le contrôle de la production des descendants. Les étables des centres d'insémination artificielle ne doivent contenir que des taureaux « éprouvés », dont les index laitiers, calculés selon les règles de zootechniciens avertis, sont excellents.

Ainsi s'estompe la menace de voir les bovins dégénérer, faute d'infusions fréquentes de sang nouveau. Est-ce à dire que toute difficulté soit écartée? Ce serait pure vanité que de l'admettre. En matière d'élevage, comme en de nombreux domaines, progresser est une nécessité.

Cette progression a nom sélection. Alors que nombre d'industries nous offrent l'exemple d'entreprises bien équilibrées, au bilan judicieusement établi et dont le service de comptabilité n'est pas le moins important, pourquoi faudrait-il que l'élevage soit désordonné. Sélection certes, mais la fantaisie ne doit avoir de place dans un choix qui doit être le plus objectif possible.

Les syndicats d'élevage s'emploient utilement à faire connaître les registres du Herd-Book de la race, œuvre de progression que ne peut ignorer l'éleveur. Le danger

d'être transformé en une sorte de registre d'état civil n'a pu souvent lui être évité, mais fort heureusement, une réaction se dessine dans notre région, comme dans beaucoup d'autres : les qualités physioloiques d'un sujet prennent rang à côté des beautés morphologiques. Est-il besoin alors de souligner l'importance que revêt le contrôle laitier. Cet organisme-conseil devient le précieux auxiliaire du propriétaire éleveur.

L'introduction de la race brune des Alpes dans la Montagne Noire fut l'œuvre de quelques éleveurs avertis. En moins d'un siècle, cette race a conquis droit de cité dans le Nord du département et la quasi totalité des étables de laitiers nourrisseurs, mais, plus qu'en toute autre région, son existence dépend d'une lutte sévère de l'éleveur contre des conditions naturelles quelque peu défavorables. Mais avec celui-ci et pour celui-ci, la zootechnie met en œuvre des moyens rationels et efficaces : insémination artificielle, registre, livre généalogique, contrôle laitier ne sont pas techniques d'amphithéâtre, mais excellents moyens de travail. Puisse l'éleveur en prendre conscience, la progression de son cheptel en sera assurée.

Vu : *Le Directeur de l'École Vétrinaire, rapporteur,*
P. PONS.

Vu : *Le Président de la Thèse,*
P. FABRE.

Vu : *Le Doyen,*
LEFEBVRE.

Vu et permis d'imprimer :
Toulouse, le 28 janvier 1952.

*Le Recteur,*
*Président du Conseil de l'Université,*
DOTTIN.

## BIBLIOGRAPHIE


Agriculture du département de l'Aude, en 1939.

Barbier. — *Revue de Zootechnie*, 1922.

Barbier. — *Revue de Zootechnie*, 1934.

Baudement. — Coompte rendu concours agricole 1859.

Bénézech. — *Revue de Zootechnie*, 1925.

Cabanat. — L'élevage bovin dans le Tarn (monographie agricole, 1932).

Ganin. — *Journal d'Agriculture pratique*, 1928.

Ganin. — *Revue de Zootechnie*, 1923.

Lewin. — *Revue de Zootechnie*, 1925.

Pérès. — *Revue de Zootechnie*, 1926.

Pons. — Cours de Zootechnie.

Ch. Rives. — Voyage en Suisse. Société Centrale, 1934.
La race brune des Alpes. Société Centrale, 1923.

E. Rives. — Le concours de la race brune des Alpes. Société Centrale, 1931.

Sanson. — Traité de Zootechnie IV.

Sournies. — La race brune des Alpes (conférence), juillet 1937.

Commission des Fédérations suisses des syndicats d'élevage bovin : Les races bovines suisses.

# TABLE DES MATIÈRES


INTRODUCTION. . . . . 11

I. Le cadre de l'exercice. . . . . 13

II. Le cheptel local avant l'introduction de la race brune des Alpes. . . . . 17

III. Caractéristiques générales de la race brune des Alpes. . . . . 21

IV. La race brune des Alpes dans la Montagne Noire. . . . . 25

V. Le comportement des bovins de race brune des Alpes dans la Montagne Noire. . . . . 31

CONCLUSION. . . . . 45

BIBLIOGRAPHIE. . . . . 49